



Lagrinier
30750 DOURBIES

SITE INTERNET : <http://aappmaladourbie.e-monsite.com>

04/12/2008 **Le Conseil d'administration**

Objet : Article dans le cadre de notre politique de gestion

**1. Mise en place d'un parcours No-kill sur le Trévezel
Du lieu-dit Randavel (limite amont) au pont de Commeiras (limite aval)
(linéaire : 800 m/ communes de Lanuéjols et Dourbies)**

NOTE EXPLICATIVE

Le projet de création d'un parcours « no-kill » sur le Trévezel est issu de réflexions menées au sein du bureau de l'AAPPMA et d'une demande récurrente d'un certain nombre de pêcheurs.

Le constat que nous faisons depuis plusieurs années est celui d'une pression de pêche toujours plus importante. Les problèmes de pollution ou la détérioration de la qualité de l'eau sur certains autres cours d'eau du département ont fait migrer bon nombre de pêcheurs sur nos rivières. Il devient donc incontournable pour nous d'appliquer de nouvelles mesures de gestion afin de préserver la population piscicole en place.

Nous savons que le Trévezel présente un potentiel écologique et piscicole intéressant, l'environnement aquatique y est favorable (présence de nourriture en quantité suffisante, de zones de reproduction naturelle). Nous pensons également que la mise en place d'un parcours « no-kill » sur ce secteur est tout à fait envisageable car le milieu récepteur permet d'accueillir une population de truites fario plus importante.

L'objectif de la mise en place de ce parcours où le poisson sera systématiquement remis à l'eau est bien entendu d'alimenter les secteurs amont et aval du Trévezel mais aussi de compenser une partie de la surpêche constatée depuis déjà plusieurs années.

La création d'un tel parcours serait une première sur notre territoire. Depuis près de 50 ans, se mettent en place des réserves piscicoles tournantes. Certaines d'entre elles sont utiles, d'autres ne le sont pas. Leur gestion sur le long terme est difficile, les actes de braconnage sont nombreux et au final on ne connaît pas vraiment leur efficacité. La création d'un parcours « no-kill » devrait permettre d'initier une gestion piscicole nouvelle et une pratique de la pêche différente, plus respectueuse du poisson. Cette expérience pourrait servir de référence sur le bassin versant amont de la Dourbie et être reconduite en fonction des résultats obtenus.

